



République Française  
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de l'Isère  
Arrondissement de Vienne  
Canton de Roussillon

Ouverture secrétariat : lundi-mardi-jeudi de 14h à 17h  
vendredi et samedi de 9h à 12h

Téléphone : 04.74.59.24.53 Télécopie : 04.74.59.20.10  
[www.montseveroux.net](http://www.montseveroux.net) courriel : [mairie.montseveroux@territoire-de-beaurepaire.fr](mailto:mairie.montseveroux@territoire-de-beaurepaire.fr)

## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE N° 6-2015

### Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 26 novembre 2015

#### **Avis sur prescription du schéma départemental de coopération intercommunale de l'Isère**

Deux propositions de fusion sont envisagées pour la CCTB : une fusion avec Bièvre Isère ou une fusion avec le pays Roussillonnais. Or, le préfet a formulé une prescription de fusion avec Bièvre Isère. Le Conseil Municipal a l'unanimité se prononce contre cette prescription.

Le conseil municipal n'est pas opposé à une fusion, mais il souhaite une concertation dans le cadre d'un véritable projet de territoire.

#### **Validation de l'avant projet sommaire de l'opération construction et transformation, château/école primaire**

Le conseil valide à l'unanimité l'Avant Projet Sommaire.

Une réunion publique est organisée le mardi 15 décembre à 20 heures .

#### **Autorisation acquisition terrains pour projets école et équipement sportif.**

Le conseil municipal donne, à l'unanimité, son autorisation pour l'acquisition du terrain.

#### **Autorisation pour déposer les dossiers de subventions relatifs à l'opération construction et transformation château/école primaire**

Le conseil municipal donne, à l'unanimité, son autorisation.

#### **Instauration du principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s) concernant les ouvrages de transport et distribution gaz**

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'instaurer la redevance proposée par le SEDI et de lui en confier le recouvrement et le reversement à la commune.

#### **Avis sur la demande de renouvellement de la dérogation collecte en C0,5**

Le conseil municipal n'entérine pas le fait d'avoir une collecte d'ordures ménagères tous les quinze jours. 11 votes contre la collecte bimensuelle, deux abstentions.

#### **Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre De Gestion 38.**

Cette adhésion permet le remboursement des salaires versés par la mairie en cas de maladie de ses salariés.

#### **Adhésion convention cadre protection sociale auprès du centre de gestion (38)**

Cette adhésion permettra aux agents intéressés de cotiser à une mutuelle. La commune participera à hauteur de 10 Euros par cotisant.

#### **Création d'un emploi d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (25/35 heures par semaine) et modification du tableau de emplois à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015.**

La création de ce poste permettra à un agent déjà en place de disposer d'un avancement de grade.

#### **Fixation du tarif des concessions du jardin du souvenir et du prix du caveau repris par la commune :**

Le prix d'une cavurne est fixé à 150 euros pour 15 ans

Suite à la reprise d'un caveau par la commune et à la volonté de cette dernière de le proposer à la vente, il a été décidé de fixer son prix à 1500 euros.

#### **Renouvellement des baux ruraux.**

Le renouvellement des baux aux personnes qui les exploitent a été accepté à l'unanimité.

#### **Autorisation pour signer les conventions de déneigement.**

Le conseil autorise M. Le Maire à renouveler les conventions de déneigement avec M.MAZOT Gérard et M. CAVALHEIRO Rudy.

#### **Validation du plan de désherbage et du plan d'investissement pour sa mise en œuvre.**

La loi du sénateur LABBE votée en 2014 amendée en juillet 2015 par Madame ROYAL interdit l'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités locales, la loi est applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Un plan de désherbage a été élaboré avec l'agence Méditerranéenne de l'eau par l'intermédiaire de M. Claude THIERRY va être mis en place dès 2016, il est consultable en mairie.

Lors de l'élaboration de ce plan de désherbage, il a été listé toutes les zones concernées, environ 7500 m2 et 59 Km d'accotements de voirie.

De cette liste, des zones ont été définies :

-*Aucune présence d'herbe tolérée, possibilité d'utilisation d'un traitement chimique partiel* (jeu de boules, cimetière, devant le château)

- *Aucune présence d'herbe tolérée, impossibilité de traitement chimique* car point d'eau à proximité (entrée sud du village...)

-*Présence d'herbe tolérée mais hauteur maîtrisée* (contour du château...)

Afin d'appliquer ce plan de désherbage, des subventions sont accordés pour l'achat de matériel, exemple, le broyeur d'accotement.

Il a été accepté à l'unanimité.

#### **Questions diverses :**

le bulletin municipal ne sera plus distribué sous forme papier dès janvier 2016.

Il sera téléchargeable sur le **nouveau site de la commune de MONTSEVEROUX** [www.montseveroux.fr](http://www.montseveroux.fr) (en début d'année),

Les personnes désirant encore obtenir le bulletin sous forme papier doivent venir s'inscrire en mairie.

Les personnes souhaitant être abonnées par mail à la « newsletter » (lettre d'info), doivent en faire la demande par mail : [mairie.montseveroux@territoire-de-beaurepaire.fr](mailto:mairie.montseveroux@territoire-de-beaurepaire.fr)

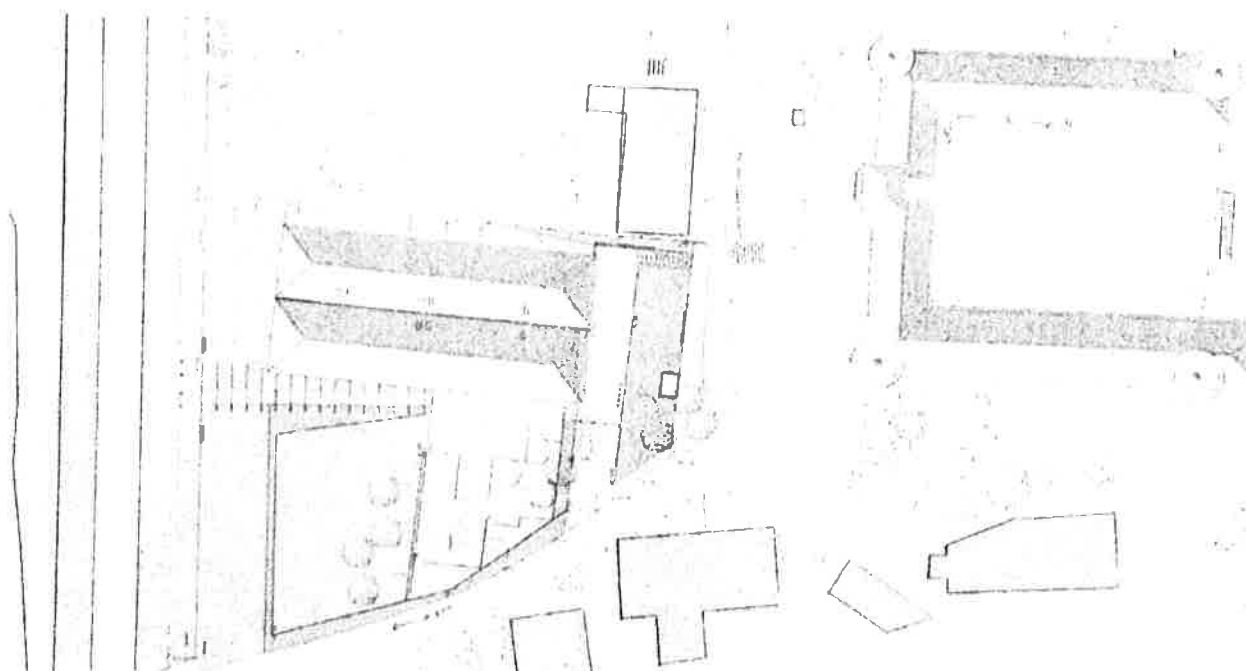
#### **INFORMATIONS DIVERSES :**

Un spectacle organisé par la CCTB aura lieu le 25 mars 2016 .

**LE 12 DECEMBRE 2015 : spectacle les allées chantent à 20h00  
Salle d'honneur du château**

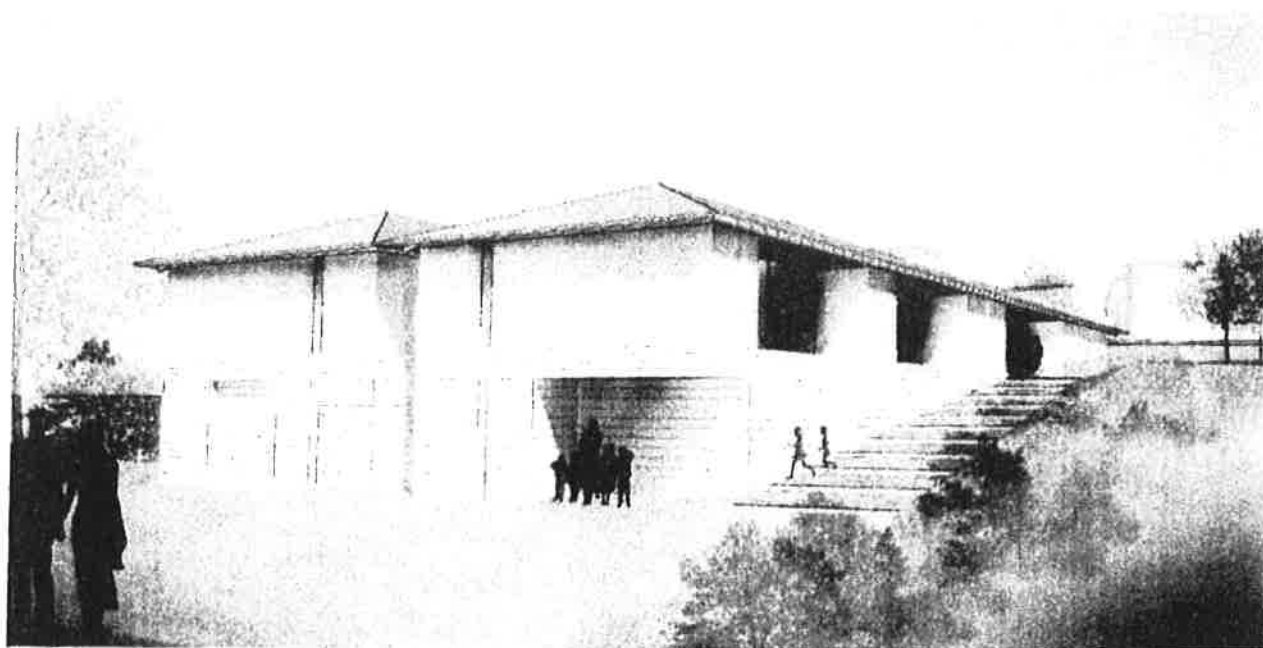
**L'orchestre Autor Yno, à la frontière du jazz, rock, revisite des  
mélodies Klesmer et Yiddish,**

**Entrée libre**



**VOUS ÊTES CONVIÉS À LA PRÉSENTATION PUBLIQUE  
DU PROJET D'ÉCOLE ET DE SALLE D'ANIMATION À  
MONTSEVEROUX**

Le 15 Décembre à 20h00 dans la salle d'honneur du château



- TRANSPORTS

Le Département de l'Isère a renforcé l'offre de transport *Transisère* de la ligne 2180 *Beaurepaire – Vienne* (en desservant Revel-Tourdan, Primarette, Cour-et-Buis, Montseveroux, Eyzin-Pinet, Estrablin et Jardin).

La ligne assure toute l'année 3 départs de la gare routière de Beaurepaire en direction de la gare routière de Vienne permettant ainsi une correspondance avec les trains en partance pour Lyon. Le temps de trajet du 1<sup>er</sup> départ (6h15) est de 35 minutes, alors que celui des départs de 6h50 et 7h45 est respectivement de 45 et 55 minutes (en période scolaire).

Deux retours sont assurés également au départ de Vienne (17h24 les jours de semaine ou 17h19 le mercredi, et 18h30) pour une arrivée à Beaurepaire aux alentours de 18h20 et 19h15.

Nos titres de transport sont vendus dans nos agences commerciales et relais vente (office de tourisme de Beaurepaire, Agence L'va à Vienne, Agence *Transisère*, bd Asiaticus à Vienne). Vous pouvez vous déplacer librement toute la journée sur le réseau départemental *Transisère* et le réseau urbain viennois, L'va, en circulant avec un Pass 1 jour 2 zones D-E à 6.60€ (au plein tarif, de nombreux tarifs réduits existent). Si vous souhaitez vous rendre à votre travail, achetez un Pass mensuel (65.50€ 2 zones D-E), votre employeur vous remboursera la moitié du coût de votre abonnement (décret 2008-1501 du 30/12/2008), valable également sur les abonnements annuels.

VOIR FICHE JOINTE pour les horaires

Retrouvez plus d'informations en ligne sur [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

- SICTOM des Pays de la Bièvre

## La gestion des déchets sur le territoire

Le SICTOM de la Bièvre assure le traitement des ordures ménagères (traitement mécano biologique et enfouissement des déchets résiduels), la collecte et le tri des déchets recyclables en vue de leur expédition vers les usines de recyclage, et l'enfouissement des refus de déchèteries (*encombrants*).

Il établit à chacune des Communautés de Communes membres une facture par trimestre en fonction des tonnages collectés ou apportés.

Des vidéos qui permettent de donner des réponses sur la finalité et l'utilité du geste de tri sont disponibles sur [www.sictom-bievre.fr/tri-recyclage-et-prevention/les-debouches-du-recyclage](http://www.sictom-bievre.fr/tri-recyclage-et-prevention/les-debouches-du-recyclage).

Le SICTOM de la Bièvre met à disposition des associations, collectivités, écoles,... du matériel de tri pour leurs manifestations : poubelles de tri, affichage ... Ainsi que des gobelets réutilisables en partenariat avec Département de l'Isère.

L'essentiel de l'information sur les gestes de tri passe par la sensibilisation des enfants, c'est pourquoi le SICTOM intervient gratuitement dans les écoles. L'équipe de communication adapte chaque animation au niveau scolaire et accompagne les projets d'écoles sur demande des enseignants. Si vous souhaitez des renseignements : 04 74 53 82 32.

## OFFICE DE TOURISME

Plus que quelques jours avant les fêtes de Noël et du jour de l'an !

Les festivités approchent et vous êtes sûrement en pleine course aux cadeaux ou en panne d'idées... Pas de panique, l'office de tourisme est là avec sa boutique aussi bien garnie que la hotte du Père Noël.

Cette année, pensez local, offrez des paniers garnis de l'association des producteurs du viennois au Chambaran (3 gammes de paniers au choix).

Pour les amateurs de musique classique, pourquoi ne pas offrir un cadeau original à l'effigie de Berlioz, et pour les plus sportifs, un superbe coffret rando avec 24 cartoguides sur tout l'Isère.

N'oublions pas les gastronomes qui pourront se faire plaisir toute l'année grâce à la "Carte gourmande" et pour les plus téméraires, nous vous proposons des bons cadeaux pour des baptêmes d'ULM à Volitude ou des stages de pilotage ou karting au Circuit du Laquais. Si vous envisagez d'offrir un instant cocooning, quoi de mieux qu'un bon cadeau au spa oasis? Finalement vous préférez faire plaisir tout en laissant le choix ? Le chèque cadeau Bièvre-Isère se révèle être le présent idéal.

Impossible de ne pas trouver son bonheur parmi tous ces produits!

N'hésitez pas à vous rendre dans l'un de nos 4 offices de tourisme, l'équipe saura vous conseiller au mieux.

Pour consulter les horaires d'ouverture des offices de tourisme, RDV sur [www.tourisme-bievrevalloire.com](http://www.tourisme-bievrevalloire.com)

# Vienne - Beaurepaire

LIGNES RÉGULIÈRE INTERCITÉ Le Département de Vienne vous garantit deux ou trois aller-retour quotidiens en semaine toute l'année

HORAIRES 2015 / 2016

validité du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2016

# 2180

Beaurepaire  
Vienne



www.transisere.fr  
0620 05 38 38

POINTS DE VENTE  
(en italique)

AGENCES COMMERCIALES

Office de tourisme - Tour des Augustins -  
Avenue des Terraux - 38270 Beaurepaire  
Agence L'VA - Maison de la mobilité -  
Place Pierre Séraud - 38200 Vienne

RELAIS VENTE

Agence Transisère Faure Tourisme - Bd Asiaticus -  
38200 Vienne

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE TITRES

Agence L'VA - Maison de la mobilité - Place Pierre  
Séraud - 38200 Vienne

Créez votre fiche horaires sur mesure  
grâce à la fonction "horaires à l'arrêt"  
www.transisere.fr

Recevez les alertes de votre ligne  
en temps réel en vous inscrivant à  
l'espace adhérent en page d'accueil

GRATUIT

Zone	Commune	Item de l'arrêt	Me	Mo	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Dim	Me	Mo	Ma	Me	Je	Ve	SA	Dim	Me	Mo	Ma	Me	Je	Ve	SA	Dim				
A	SAINT-DOMINIQUE-VALLÉE	LYCÉE																												
		VIENNE																												
		LYCÉE COLLEGE																												
		LYCÉE GALILÉE																												
		LANCIERS																												
		NOUVELLE DAME ROULIÈRE																												
		JEU DE PALME																												
		COLLÈGE PONSARD																												
		LES CELESTES																												
		BEAUFORT																												
B	ESTRABLIN	PLACE DE LA ST VINCENT																												
		CHATEL MEINER																												
		PLACE DE LA ST VINCENT																												
		LA ROUSSE EDOLE																												
		LE CYVAS																												
		LA MARTINIERE																												
		LE CHAMBOLO																												
		LE MICHALET																												
		LE BURON																												
		LA MARQUETTE DE COULAS																												
C	MONTSEVEROUX	CENTRE																												
		LE PINET																												
		CHEZ RISTOLET																												
		BOURG																												
		LE MILLET																												
		SOURNE CARREFOUR																												
		CARDUVERNEY																												
		LE FRIT																												
		COURT-BUS																												
		COURT-BUS																												
D	MONTSEVEROUX	ROUTE DE BEAUREPAIRE																												
		LA FERRA																												
		ST SULPICE AÏRI																												
		LES ROBERTS																												
		LES VOIGES																												
		LES MARRES																												
		BRULZE																												
		CHATEAU D'EAU																												
		LE PACA																												
		LES CHEVROTS																												
E	MONTSEVEROUX	PRIMAÏETTE																												
		PRIMAÏETTE																												
		PRIMAÏETTE																												
		PRIMAÏETTE																												
		REVEL-TOURDAN																												
		REVEL-TOURDAN																												
		BEAUREPAIRE																												
		BEAUREPAIRE																												
		BEAUREPAIRE																												
		BEAUREPAIRE																												
F	MONTSEVEROUX	COLLEGE JACQUES BREL																												
		GARE ROULIÈRE																												
		LA VACHERIE																												
		SICA																												
		GRAND ROBERT																												
		BEAUREPAIRE																												
		BEAUREPAIRE																												
		BEAUREPAIRE																												
		BEAUREPAIRE																												
		BEAUREPAIRE																												

1 - Ce service circule également le dernier samedi de l'année.  
2 - Le samedi en période scolaire, ce service dessert l'arrêt Extrablin Coupe Carrouil.  
3 - A. Estrablin La Rosière Ecole, correspondance entre les services à destination de Eyzin-Pinet Le Colas.  
4 - A. Estrablin La Rosière Ecole, correspondance entre les services à destination de Eyzin-Pinet Le Colas.

Courret-Bus Maine et Beaurepaire Gare routière  
4 - A. Estrablin La Rosière Ecole, correspondance entre les services à destination de Eyzin-Pinet Le Colas et Beaurepaire Gare routière.





**OVIV CALENDRIER 2016**

le secteur familles et adultes

**Mercredi 16 décembre** : journée pour tous repas + animation Gospel avec intervenante (Inscription auprès du secrétariat)

**Les mardis 12, 26 janvier et le 9 février** : Café des familles à la salle des fêtes de Vernioz de 9h30 à 11h30

**Mercredi 13 janvier et mercredi 10 février** : Journée pour tous : repas + Fabrication de montgolfières (Inscription auprès du secrétariat)

**Vendredi 29 janvier** : Réunion pour préparation de la 6ème Fête de la Soupe au Château de Montseveroux à 18h30

**Dimanche 7 février** : Sortie familles au Bessat pour activité raquettes et ski de fond (date à confirmer) (Inscription auprès du secrétariat)

**Mardis 8, 22, 29 mars et 5 avril** : café des familles à la mairie de Chalon de 9h30 à 11h30

**Mercredi 9 mars** : Journée pour tous : Repas + Préparation d'un soupe (Inscription auprès du secrétariat)

**Vendredi 11 mars** : 6ème Fête de la soupe à Montseveroux au Château

**Mercredi 6 avril** : Journée pour tous : Repas + Activité Composition florale (Inscription auprès du secrétariat)

**Dimanche 24 avril** : Sortie en Familles au Safari de Peaugres (Inscription auprès du secrétariat)

**Mardi 17 mai, mardis 24, 28 juin** : Café des familles à Montsveroux au Château

**Mercredi 29 juin** : Journée pour tous : Repas+ sortie surprise (Inscription auprès du secrétariat)

Cordialement

**Magaly GERMAIN**

**Responsable secteur familles et adultes**

Centre social OVIV

110 chemin des Haies

38122 MONSTEROUX-MILIEU

04.74.16.88.34





## Le milieu associatif dans nos campagnes : Une aubaine !

L'intérêt est collectif, l'enjeu est simple et son résultat est toujours **positif**.

Comme toujours le verre n'est jamais plein, les ressources (comprenez €€€) sous forme de subventions allouées sont de plus en plus pauvres. Et alors ? Doit-on abandonner, oublier l'importance qu'est de se réunir autour d'un événement pour partager tous ensemble ?

**La réponse est évidemment NON !** (sinon cette présente lettre n'aurait aucun sens)

Notre association est jeune, datant d'une des dernières pluies elle a l'avantage de prendre vie avec un œil neuf et objectif sur la situation actuelle.

**Le 12 Juillet 2015**, dans le château de Montseveroux, lors du **1<sup>er</sup> Festival de Bande Dessinée et d'illustration** vous avez été **près de 500** à nous rejoindre, **quinze artistes** étaient présents et à l'unanimité ils sont dans l'attente de revenir.

La demande et l'enthousiasme sont tels, que la locomotive est lancée. Il est certain que **nous remettons ça en 2016 MAIS PAS SEULEMENT.**



Notre but ne tourne pas qu'autour d'un ou plusieurs thèmes, il s'agit d'assembler toutes formes d'entités pour prendre du poids. En somme, réunir les personnes, les entreprises et les idées de tous pour donner **naissance à une Association digne de ce nom**. Plus les wagons s'ajouteront et plus nous transporteront du monde autour des rencontres, des découvertes et du partage.

## **Concrètement, ça se passe comment ?**

Ça se passe bien, même très bien ! Dites-vous simplement que vous avez une pierre à apporter à l'édifice.

**Vous souhaitez agir personnellement** : Faites nous parvenir vos idées, structurées ou en vrac, faites nous partager votre opinion sur le thème « Le milieu associatif dans nos campagnes ».

**Vous voulez impliquer votre société** : Communiquez sur votre savoir-faire, profitez d'un moment de rencontre publique pour présenter vos projets.

**Vous êtes une association** : L'union peut faire la force et la pluralité de thème conduit un plus large public à se rencontrer.

L'intérêt est collectif, agir pour tous. L'enjeu est simple car tous peuvent agir. De fait le résultat ne peut être que positif.

Au nom de notre association, nous vous saluons.

Voici notre adresse mail pour nous faire partager vos idées :  
**kamiscases@gmail.com**

### **L'adhésion est possible !**

Devenez :

**Membre actif** (Nous vous rencontrons, nous participons ensemble aux réunions et organisons les événements choisis). *Adhésion 5€ par an.*

**Membre sympathisant** (Nous partageons ensemble les nouvelles lors des Assemblées Générales (1 fois par an) vous êtes entendu et pouvez voter pour les projets à venir). *Adhésion 5€ par an.*

**Membre bienfaiteur** (Les dons sont versés à l'association pour l'organisation des événements dans notre village. Vous recevez un reçu fiscal pour la déduction d'impôts. Les professionnels et autres associations sont présents sur les supports de communication. Vous pouvez participer aux Assemblées Générales (1 fois par an)). **Faites un don !**

<http://www.leskamiscases.fr>  
[www.facebook.com/kamiscases](http://www.facebook.com/kamiscases)